

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Formation pratique 1

2026-2027

Code : S.PH.SO.1091.FD.22 **Type de formation :** ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ CAS ☐ Autre

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autre : ...

Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps ☐ Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement

☒ Français ☒ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module ... ☐ Avoir suivi le module ... ☒ Pas de prérequis ☐ Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées :

Les compétences visées par le module sont celles définies dans le formulaire d'évaluation de la période de formation pratique de 1BSc.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Développer un comportement professionnel
- S'initier au raisonnement clinique centré sur la patiente et le patient en intégrant la dimension de durabilité avec l'aide de la praticienne formatrice ou du praticien formateur (PF)
- Réaliser l'évaluation de la patiente ou du patient avec l'aide de la ou du PF
- Être attentif et attentive à la personne, à ses attentes et à son environnement familial et social
- S'initier à l'application d'interventions physiothérapeutiques avec l'aide de la ou du PF
- Adopter, à l'aide de la ou du PF, des gestes et des postures sécuritaires et ergonomiques pour soi et sa patiente ou son patient
- Proposer des mesures de prévention et de promotion de la santé dans ses interventions auprès des patientes et patients, clientes et clients avec l'aide de la ou du PF
- Etablir une relation thérapeutique avec la patiente ou le patient
- Documenter l'intervention dans un langage professionnel
- S'intégrer au sein d'une équipe intra- et interprofessionnelle avec l'aide de la ou du PF
- Expliciter et interroger sa pratique
- Identifier ses forces et ses limites avec l'aide de la ou du PF

5. Contenus et formes d'enseignement

Période de formation pratique de 6 semaines dans une institution permettant une pratique professionnelle en physiothérapie.

Modalités d'encadrement définies dans le contrat pédagogique tripartite.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Evaluation réalisée par la ou le PF ou selon modalités définies dans le contrat pédagogique tripartite, en principe durant la dernière semaine de la période de formation pratique.

Conditions de validation du module

Le module est validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient la note F et l'étudiante ou l'étudiant est en répétition.

7. Modalités de remédiation et de répétition

☐ Remédiation possible

☒ Pas de remédiation

☐ Autre :

Remédiation

La remédiation n'est pas possible.

Répétition

En cas de répétition, la dernière version du descriptif de module fait foi.

La répétition est organisée, en principe, durant la période de formation pratique planifiée dans l'année académique suivante.

La répétition est validée si l'étudiante ou l'étudiant obtient au moins la note E. En cas d'échec (note F), l'étudiante ou l'étudiant est en échec définitif au module.

8. Remarques

La langue utilisée durant la période de formation pratique est celle du lieu professionnel.

La présence est obligatoire durant les périodes de formation pratique.

En cas d'absence, les modalités du cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Physiothérapie s'appliquent.

L'étudiante ou l'étudiant effectuera sa période de formation pratique soit de la semaine 12 à 18 ou de la semaine 19 à 24 (sauf parcours particuliers). L'attribution des dates de stage est faite et transmise à l'étudiante ou l'étudiant durant le semestre d'automne.

9. Bibliographie principale

- Plan d'études cadre Bachelor 2022 – Filière de formation en physiothérapie HES-SO.
- Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière physiothérapie HES-SO.
- Directives et ordres de service des établissements fréquentés.
- Delany, C., & Bragge, P. (2009). A study of physiotherapy students' and clinical educators' perceptions of learning and teaching. *Medical Teacher*, 31:9, 402-411.
- Ennion, L., & Hess, D. (2020). Recommendations of behavioural facilitators for success in a physiotherapy clinical practice module: Successful students' perspectives. *The South African journal of physiotherapy*, 76(1), 1392.
- Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Education permanente*, 193, 53-62.
- Montford, H., Jones, S., & Tucker, B. (2006). Learning styles of entry-level physiotherapy students. *Advances in Physiotherapy*, 8:3, 128-136.
- Schmutz, A., BSc, M Phil, Meyer, I., BSc, M Phil, & Archer, E. (2021). Supervision interactions and student learning: how supervision can influence learning. *Physiotherapy theory and practice*, 37(2), 315-322.
- Trede, F., & McEwen, C. (2014). Early workplace learning experiences: what are the pedagogical possibilities beyond retention and employability? *High Education*, 69, 19-32.

10. Enseignant-e-s

- Responsable des modules de la formation pratique de la Haute Ecole de l'étudiante ou l'étudiant
- Praticiennes formatrices et praticiens formateurs
- Membres du corps professoral de chaque Haute Ecole

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la HEdS Genève : SZEDRESSY Sibyl – sibyl.szedressy@hesge.ch
- Pour HESAV : PEGITO Irene - irene.pegitoperez@hesav.ch
- Pour la HES-SO/Valais Wallis : BAUR Christophe – christophe.baur@hevs.ch
- Pour HE-Arc Santé : DESCLOUX Fanny - fanny.descloux@he-arc.ch et LE JOLY Gwenolynn – gwenolynn.lejoly@he-arc.ch

Descriptif validé le 25.06.2026

Par : COOFIL, Coordination des responsables de filière, filière Physiothérapie